



Le Courier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 354 - 1^{er} juin 2018

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Blog : <http://marchemondialedesfemmesfrance.org/>

Facebook : www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015

SOMMAIRE

- 1 - Avortement en Argentine - Solidarité ! - 16 juin - Paris - Page 1
 - 2 - Tribunal international des travailleuses domestique - Appel plusieurs associations - Page 2
 - 3 - 2ème Festival des Femmes Kurdes et Femmes du Monde - 17 juin - Page 3
 - 4 - Marche des survivantes de la prostitution - du 25 mai au 3 juin - Page 4
 - 5 - Pétition : Pour une rue Françoise Héritier à Paris - Page 4
 - 6 - Irlande : Le vote irlandais en faveur du oui, c'est le triomphe de la bienveillance sur la contrainte ! - MFPF - Page 5
 - 7 - Irlande : Referendum sur l'IVG, Une victoire pour le droit à l'avortement ! - Réseau syndical international - Page 5
 - 8 - Soudan : Noura Hussein, Condamnée à mort pour avoir tué son violeur - Célian Macé - libération.fr - Page 6
 - 9 - Des milliers d'étudiantes chiliennes dénoncent les violences sexuelles dans le supérieur - Marie-Claire - Page 7
 - 10 - Rwanda : Pionnier en matière de parité, le Rwanda veut amplifier le mouvement avec la "masculinité positive" - Les Terriennes - Page 8
 - 11 - Pour la Suède, un viol est un viol même s'il n'y a pas usage de la force et de menace - newsmmonkey.be - Page 10
 - 12 - Ouverture d'une information judiciaire contre Vivastreet - Mouvement du Nid - Page 11
 - 13 - Bertrand Cantat - Vous n'avez pas honte ? - Encore Féministes - Page 12
 - 13bis - Interdite d'exercice médical pour soins à des femmes harcelées sexuellement du fait du travail - Page 12
 - 14 - Le Planning familial tient son université populaire du 8 au 10 juin 2018 à Rennes - Page 14
 - 14bis - Pas de révolution sans émancipation des femmes - Martine Storti - Entretien avec Francois Sporenda - Page 14
 - 15 - Neuroféminisme contre neurosexisme - Sylvie Chaperon, Professeure d'histoire contemporaine à l'Université de Toulouse Jean-Jaurès. - Page 21
 - 16 - Documentaire : Le viol, arme de guerre en Syrie - 9 juin - Maison des Femmes de Paris
 - 17 - Un jury prestigieux pour le #prixgiselehalimi 2018 - Fondation des Femmes - Page 22
 - 18 - Les rendez-vous de la librairie Violette and Co - Page 22
 - 19 - Radio : Programme de l'émission Femmes Libres - Page 23
-

MOBILISATIONS

- 1 - Avortement en Argentine - Solidarité ! - 16 juin - Paris

RASSEMBLEMENT

Dimanche 3 juin - 14h30

Place du Trocadéro - code : foulard ou tissu vert

"Ni una mujer menos, ni una muerta más", "Pas une femme de moins, pas une morte de plus", avait dit Susana Chavez, poète et militante mexicaine pour les droits des femmes en 1995. C'est sous ce slogan que Susana Chavez lance une longue campagne contre les féminicides commis à Ciudad Juárez et dans tout le Mexique, dont les taux de féminicide se trouvent parmi les plus hauts de la région. Symbole de cette subversion, elle a été assassinée en 2011 mais son combat, lui, n'a cessé de grandir. C'est en effet en hommage à Susana Chavez, et au slogan symbole de sa lutte, que la mobilisation #NiUnaMenos prend son nom.

Trois ans après la première mobilisation #NiUnaMenos, nous pouvons affirmer, avec fierté, que ce mouvement international a gagné les rues, les universités, les écoles, les lieux de travail et les réseaux sociaux. Que nos revendications mobilisent la planète et qu'il est clair que rien ne nous arrêtera. Mais si nous voulons, nous arrêtons le monde, comme nous l'avons fait les deux derniers 8 mars, montrant que nous sommes un pilier fondamental de l'économie. Trois ans après la première mobilisation #NiUnaMenos, nous retournons dans la rue, contre les politiques d'austérité qui nous rendent dépendantes, contre le contrôle de notre corps et de notre vie, contre la maternité obligatoire, contre la division sexuelle du travail et contre le système hétéropatriarcal qui nous opprime, nous précarise, nous exploite, nous discrimine, nous soumet et nous tue.

En même temps, 10 jours avant le vote du Congrès sur le projet de dépénalisation et de légalisation de l'avortement en Argentine, nous descendons dans la rue et les teignons en vert pour exiger l'éducation sexuelle pour décider, les contraceptifs pour ne pas avorter et l'avortement légal pour ne pas mourir.

2 - Tribunal international des travailleuses domestique - Appel plusieurs associations

RASSEMBLEMENT

16 juin - 14h30

Place du Trocadéro

Un collectif d'associations, de syndicats et de chercheuses mobilisées contre l'exploitation des travailleuses domestiques organise une importante mobilisation sur le Parvis des Droits de l'Homme à Paris à partir de 14 heures, à l'occasion à l'occasion de la journée internationale des travailleuses domestique.

Cette action symbolique prendra la forme d'un tribunal de conscience pour sensibiliser l'opinion publique ainsi que les médias sur les violations de droits que subissent les travailleuses domestiques. Elle a aussi pour but de pousser le gouvernement français et l'ensemble des Etats à ratifier la convention 189 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), qui offre une protection spécifique aux travailleurs·es domestiques.

La convention 189 de l'OIT, qui protège les travailleuses domestiques, a été adoptée en 2011 mais jamais ratifiée par la France ! Plus de 80% des travailleur·se·s domestiques sont des femmes. Elles sont très souvent victimes d'abus, de violences (physiques, psychologiques, sexuelles) mais également de discriminations. Près de 70% d'entre elles travaillent en Amérique Latine et en Asie, où elles sont souvent logées chez leurs employeurs.

Du matin au soir, tous les jours de la semaine, elles rangent, cuisinent, nettoient, repassent, gardent les enfants, prennent soin des personnes âgées ou malades dans la maison des autres... sans aucune considération pour leur travail souligne la syndicaliste Sylvie Fofana, Secrétaire générale de l'UNSA-SNAP/SPE, sur la condition des travailleuses domestiques en Côte d'Ivoire.

Le 16 juin 2018, pour marquer *notre engagement aux côtés des travailleurs-es domestiques et redonner une voix à celles qu'on n'entend pas*, aura lieu à 14 heures au Trocadéro un tribunal de conscience international avec la troupe de théâtre les Culottées du Bocal.

Cette action symbolique pour rendre justice aux travailleuses domestiques sera l'occasion d'entendre les témoignages des travailleuses domestiques qui seront présentes, depuis différents pays du monde.

Signataires : ActionAid France - Peuples Solidaires, Care France, UNSA-SNAP/SPE, CFDT SAMSAP, Ni putes Ni soumises, Osez le Féminisme, Marche Mondiale des Femmes

3 - 2ème Festival des Femmes Kurdes et Femmes du Monde - 17 juin

En hommage à Rojbîn

Contre les féminicides et pour la libération des Femmes !

Samedi 17 juin - 12h00 à 19h

Parc inter-départemental des sports Paris/Val de Marne - RER D - Créteil Pompadour

Le Mouvement des femmes kurdes en France et sa représentation Internationale vous invitent à participer au 2^{ème} Festival des Femmes kurdes, en hommage à Fidan Dogan-Rojbin. Militante féministe kurde, elle a lutté pour la libération de son peuple. Elle a été assassinée le 9 janvier 2013 par les services secrets turcs, en plein cœur de Paris, avec ses deux autres camarades : Sakine Cansiz, figure emblématique de la révolution féministe kurde dont elle a suivi les traces, et Leyla Saylemez.

Les femmes Kurdes sont aujourd'hui le pilier principal du combat pour la libération du peuple kurde et son engagées à défendre les valeurs émancipatrices de la lutte des femmes partout dans le monde.

Elles sont les héritières d'une longue tradition de résistance et s'inscrivent dans la revendication d'un féminisme universel. Elles sont engagées, malgré les répressions et la guerre, dans la réalisation d'un projet de société démocratique, féministe et écologique.

En rejoignant ce Festival, vous leur direz votre solidarité dans leur lutte des femmes contre DAESH et pour la paix dans la région.

Cet événement culturel rendra aussi hommage aux luttes de toutes les femmes contre le système patriarcal, pour un féminisme universel, contre les féminicides. Ces femmes qui, comme Rojbin, ont suivi les chemins d'Olympes de Gouges, Emma Goldman, Clara Zetkin, Dulcie September, Sakine Cansiz, et beaucoup d'autres militantes pour l'émancipation des femmes.

Ce Festival rendra aussi hommage à Berta Carceres du Honduras, à Marielle Franco du Brésil, militante de la Marche Mondiale des Femmes. Assassinées elles ne s'inclinaient pas devant la répression, la discrimination, le sexism, le racisme, le colonialisme, l'impérialisme, le patriarcat.

Nous faisons appel à toutes les femmes qui se retrouvent dans les valeurs du féminisme universel à se mobiliser pour renforcer la solidarité internationale entre toutes les femmes de la planète. Comme disait Sakine Cansiz : « Ma vie fut toujours un combat ». Berta poursuit en disant : « Vous, vous avez la balle, moi j'ai la parole... La balle meurt lorsqu'elle détonne, la parole vit, en se répliquant... »

Les Marraines du Festival : Femmes Solidaires ; Marche Mondiale des Femmes ; Mme Marie-Georges-Buffet

Députée Groupe Gauche Démocrate et Républicaine ; Mme Laurence Cohen Sénatrice du Val-De -Marne Responsable nationale de la Commission du PCF Droits des femmes ; Mme Nathalie DINNER Vice Présidente du Conseil Départemental ; Mme Sylvie Jean Présidente de l'association de Solidarité France-Kurdistan.

Les premières signataires : Marie-Georges-Buffet députée Gauche Démocrate et Républicaine, Laurence Cohen : Sénatrices du Val de Marne PCF, Responsable nationale de la Commission du PCF Droits des femmes, Nathalie DINNER Vice présidente du conseil départemental du Val-de-Marne Femmes solidaires - Mme Sylvie Jean Présidente de l'association de Solidarité France-Kurdistan, Union des Femmes Socialistes(SKB), Marche Mondiale des Femmes, Collectif National Pour les Droits des Femmes (CNDF), Initiative Féministe Pour un Confédéralisme Démocratique (IFCD), Collectif des Amazighs en France, Maison du Tamil EELAM -Maison des Femmes de Montreuil, Mouvement de la Paix, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), Le Mouvement Jeune Communistes de France (MJCF), Le Comité de Solidarité avec le Peuple Basque, Secrétariat International CNT, Conseil de Coordination des Organisations Arméniennes de France (CCAF)...

4 - Marche des survivantes de la prostitution - du 25 mai au 3 juin

La délégation du Mouvement du Nid du Bas-Rhin organise une marche des survivant-e-s de la prostitution et de la traite des êtres humains qui permettra de rencontrer des citoyen-nes et des responsables politiques locaux pour échanger autour de la réalité de la prostitution.

Il y a encore du chemin à faire pour rompre définitivement avec la pratique d'achat des êtres humains. Aujourd'hui, ce sont en effet des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants qui sont réduits à l'état d'esclaves aux portes de l'Europe. La marche sera une occasion pour leur donner la parole.

Partant de Strasbourg, nous suivrons la route de l'abolition de l'esclavage, en passant par Fessenheim où nous animerons une conférence au musée Schoelcher le 3 juin à 17h en présence des représentant-es municipaux. L'étape finale sera à la Maison de la négritude à Champagnay où nous sommes attendu-es pour une visite à 14h.

La marche et les conférences sont des moments pour réfléchir, discuter, agir ensemble. Vous êtes invitées à nous rejoindre pour marcher, débattre et soutenir notre cause.

Voir avec alsace-67@mouvementdunid.org ; 03 88 32 77 67

5 - Pétition : Pour une rue Françoise Héritier à Paris

Madame la Maire de Paris,,Il y a quelques mois nous quittait l'immense anthropologue Françoise Héritier. Comme vous le savez, Françoise Héritier fut l'un.e des plus important.e.s intellectuel.le.s français.e.s de notre époque. Professeure au Collège de France à la suite de Levi-Strauss qui voyait en elle son successeur, elle a apporté un savoir essentiel qui a permis de mettre scientifiquement en évidence la construction sociale du patriarcat et des différences sexuelles et plus généralement de tous les rapports de pouvoir. Sa « valence différentielle des sexes » est l'une des découvertes les plus fondamentales en sciences humaines.

Son apport scientifique lui a permis de s'engager pour l'égalité entre les femmes et les hommes, contre la prostitution et de dénoncer inlassablement les situations de viols de guerre. Elle a également présidé le Conseil National du Sida durant une décennie et a contribué à l'action contre la maladie et contre l'homophobie.

Françoise Héritier est une figure emblématique qui influence, et sans doute influencera durablement, les anthropologues, les philosophes, les féministes et toutes celles et ceux qui pensent le monde en devenir en terme d'Egalité.

Outre son apport scientifique et politique, Françoise Héritier a marqué par son humanité et sa modestie toutes les personnes qui ont croisé son chemin. Son nom résonne aujourd'hui comme un signe de savoir et de progrès. Une « Rue Françoise Héritier » serait un geste mérité de notre reconnaissance collective.

<https://www.change.org/p/madame-hidalgo-maire-de-paris-et-%C3%A0-tous-les-maires-d-arrondissements-pour-une-rue->

6 - Irlande : Le vote irlandais en faveur du oui, c'est le triomphe de la bienveillance sur la contrainte ! - MFPP

Le Planning Familial en lien avec l'IPPF se réjouit du résultat du vote des Irlandaises et des Irlandais en faveur du retrait du terrible 8ème amendement de la constitution irlandaise.

« Le directeur général de l'IPPF, le Dr Alvaro Bermejo, a déclaré : «Nous nous félicitons de ce vote pour le changement, qui permet enfin au parlement irlandais de légaliser l'accès à l'avortement au cours du premier trimestre de la grossesse pour toute femme, selon son choix, conformément aux nombreux autres pays dans le monde qui garantissent l'accès à un avortement sûr et légal aux femmes quand elles en ont besoin. »

Caroline Hickson, directrice régionale du réseau européen de l'IPPF, a déclaré: «En tant qu'Irlandaise, je sais que le 8ème amendement a porté atteinte à d'innombrables femmes physiquement, émotionnellement et psychologiquement pendant plus de 30 ans. Le vote en faveur de son retrait ouvre la voie à un environnement plus humain et bienveillant pour les femmes en Irlande. Elles ne seront plus forcées de se rendre à l'étranger pour avoir accès à l'avortement, ou d'avoir recours, illégalement et dans la crainte des poursuites, à la pilule abortive achetée en ligne. Au lieu de cela, les femmes et les filles qui vivent une grossesse non voulue pourront prendre leur décision de façon personnelle et bénéficier d'un cadre sécurisant avec le soutien de leurs médecins et de leurs proches. Elles seront en mesure de recevoir des soins adaptés, dans leur pays, à un moment où elles sont vulnérables. »

Dr Alvaro Bermejo a ajouté: "La décision de l'Irlande donne à toute l'Europe et au monde entier le signal fort que la bienveillance peut triompher de l'absolutisme et de la contrainte. Nous espérons vivement que cela donnera du courage à toutes les femmes et à toutes les personnes qui soutiennent leur combat pour le choix de maîtriser leur fécondité sans contrainte ni coercition, notamment dans tous les pays où la règle du bâillon mondial -*Global Gag Rule*- a un impact désastreux sur leur accès à la santé sexuelle et reproductive. Pour les femmes du monde entier, il est temps de mettre fin aux grossesses forcées et de rendre l'avortement sûr, légal et accessible partout. Aujourd'hui, l'Irlande nous montre qu'un changement positif est possible. "

7 - Irlande : Referendum sur l'IVG, Une victoire pour le droit à l'avortement ! - Réseau syndical international

Le peuple d'Irlande a très massivement voté pour le droit à l'avortement. Les organisations membres du Réseau syndical international de solidarité et de luttes se réjouit du résultat massif en faveur de l'IVG prononcé vendredi 25 mai 2018 en Irlande : 69 % ont dit " OUI " pour le droit à l'IVG sans restriction. Le taux de participation élevé de 64 % rend d'autant plus légitime la volonté commune des irlandais-ses pour la légalisation de l'avortement.

Rappelons que l'Irlande revient de loin :

- L'avortement était limité uniquement en cas de danger de mort de la femme enceinte, et encore, sur le papier uniquement car en réalité l'Irlande a éprouvé toutes ces dernières années des décès de femmes pourtant en danger de mort suite aux refus des médecins de pratiquer un avortement ;
 - Une société marquée par le conservatisme catholique ;
 - Un référendum sur l'IVG en 2015 qui a échoué et laissait peu d'espoir ;
- Dorénavant l'avortement sera possible sans condition jusqu'à douze semaines de grossesse,

conformément à la majorité des pays européens, et jusqu'à vingt-quatre semaines dans des circonstances exceptionnelles.

Une situation mondiale contrastée : Dans le monde, seulement une soixantaine de pays sur 194 donnent accès au droit à avorter. Les restrictions sont diverses et variées selon le pays. Le droit à l'IVG quand il existe est remis en cause soit directement (USA politique Trump, Pologne par une régression de la loi en mars 2018 - Brésil droit actuellement menacé...) ou indirectement (manifestations contre l'ivg, contournement de la loi, obstructions pour l'application de la loi, difficultés pratiques pour avorter...) notamment en France et en Espagne.

Dans ce contexte vacillant, la victoire de l'Irlande est double. Au-delà de cette victoire le Réseau syndical international de solidarité et de luttes promeut la nécessité d'inscrire ce droit dans la constitution.

Partout dans le monde, le mouvement syndical se doit donc d'avoir une veille à la fois sur le respect de ce droit fondamental pour que les femmes y aient réellement accès et dans les meilleures conditions. Nous entendons ainsi dénoncer les dysfonctionnements motivés par des volontés individuelles (médecin et personnel hospitalier, associations contre l'avortement, religions, manifestations...) pour dissuader les femmes d'avorter.

Nous devons nous battre encore aujourd'hui pour que ce droit à disposer de son corps sans restriction soit à la fois maintenu, respecter et applicable dans le monde entier.

8 - Soudan : Noura Hussein, Condamnée à mort pour avoir tué son violeur - Célian Macé - libération.fr

D'une victime, la justice soudanaise vient de faire une coupable. Noura Hussein, 19 ans, a été condamnée à mort par pendaison par un tribunal de Khartoum, pour avoir tué son mari, Abdel Rahmene Hammad, le 3 mai 2017. La veille, l'homme l'avait violée, «avec l'aide de deux de ses frères et un cousin qui la maintenaient au sol», a décrit l'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International. Quand il a voulu recommencer le jour suivant, Noura Hussein «a réussi à s'échapper dans la cuisine, où elle a attrapé un couteau». C'est avec cette arme qu'elle a frappé celui qu'on l'avait forcée à épouser, deux ans auparavant, et chez qui elle venait d'être contrainte de déménager après avoir terminé ses études secondaires.

Noura Hussein s'est ensuite réfugiée chez son père, qui l'a lui-même remise à la police. La jeune femme a été déclarée coupable d'*«homicide volontaire»* en juillet. Jeudi, la famille du mari a refusé le versement d'une compensation financière (*diyah*), une possibilité prévue par la charia, et a applaudi la condamnation de Noura à la peine capitale. Ses avocats ont deux semaines pour faire appel. Ils devraient invoquer la légitime défense «en cas de danger de viol» prévue par l'article 12.4 du code pénal soudanais.

Définition du viol : D'un strict point de vue juridique, c'est la définition du viol par la loi qui est soulevée dans le cas de Noura Hussein. Jusqu'en 2015, le violeur était décrit, dans l'article 149 du même code, comme «*quiiconque a un rapport sexuel, par adultère, ou sodomie, avec une personne sans son consentement*». La notion d'adultère excluait de fait le viol commis par un mari sur son épouse. Mais l'article 149 a été réécrit il y a trois ans. La définition du viol a été élargie à «*quiiconque a un contact sexuel, en pénétrant par un organe sexuel, un objet ou une partie du corps, le vagin ou l'anus de la victime par la force, l'intimidation, la coercition par la peur ou l'utilisation de la violence, la détention, la persécution psychologique [...]*». Il n'est plus question d'adultère ni de sodomie.

Noura Hussein était donc bien en situation de légitime défense, même sur le strict plan du droit, expliquent ses défenseurs. «Dans son cas, la nouvelle loi prévoit aussi un abus de

pouvoir et un élément d'âge, car Noura était une adolescente, bien plus jeune que son mari [de 31 ans], ajoute Walaa Salad, une juriste soudanaise. Cela fait trois ans que les amendements à l'article 149 ont été votés. Ces changements importants sur un sujet aussi sensible que le viol requièrent une formation des juges et des magistrats. Mais trois années sont un délai suffisant pour adapter la pratique judiciaire et traiter ce genre d'affaires.»

Pétition en ligne : «Le problème n'est pas la législation, bien que le code soudanais ne soit pas ce qu'on fait de mieux en matière de droits humains. Le viol conjugal est reconnu depuis quelques années, et la loi prévoit qu'un mariage au Soudan, s'il est possible dès la puberté, requiert le consentement de l'épouse, précise Sodfa Daaji, présidente du comité genre et égalité à l'Afrika Youth Movement. Le problème est donc au niveau de la justice, parce qu'elle n'a pas reconnu le viol conjugal dans le cas de Noura, ni son mariage forcé.»

Une campagne mondiale de soutien à Noura Hussein a été lancée ces derniers jours. Plusieurs agences onusiennes ont appelé les autorités soudanaises à «la clémence», tandis qu'une pétition en ligne avait déjà recueilli 375 000 signatures ce lundi. «Honnêtement, nous ne savons pas si nous allons attirer l'attention du président soudanais [Omar el-Béchir, ndlr]. Il se fiche de l'Occident, donc notre action est toujours en cours : nous essayons d'impliquer les médias africains, arabes, les politiciens, et l'Union africaine», explique Sodfa Daaji. Le Soudan est classé à la 165^e place sur 188 sur l'échelle de l'égalité de genre dans le monde, selon l'indice créé par les Nations unies.

Pétition : <https://www.change.org/p/justice-for-noura-maritalrape-deathsentence-sudan>

9 - Des milliers d'étudiantes chiliennes dénoncent les violences sexuelles dans le supérieur - Marie-Claire

Plus de 150.000 personnes se sont réunies à Santiago de Chile le 16 mai dernier pour une marche historique, organisée par 40 assemblées féministes-étudiantes. Les jeunes chiliennes étaient mobiliser pour dénoncer les abus sexuels et toutes les formes de machisme qu'elles subissent. La porte-parole de la Confech (Confédération des Etudiants du Chili), Paz Gajardo, s'est réjouie de cette forte mobilisation : « Jamais auparavant une manifestation comme celle-ci a eu pour objectif une éducation non sexiste. Nous sommes très émues, très heureuses car on voit que lorsque les femmes s'organisent, elles y arrivent. »

«Etat patriarcal nous allons t'avorter», des slogans choquants : D'immenses banderoles ont recouvert les façades des plus prestigieux établissements de l'enseignement supérieur du pays. Parmi les slogans on peut lire : « Non au harcèlement sexuel et à l'impunité », « Education sexuelle publique, féministe et non sexiste », « Etat patriarcal nous allons t'avorter », « Education non sexiste pour qu'ils arrêtent de nous tuer », « Les filles ne devraient jamais avoir peur d'être intelligentes ». Autant de messages pour dénoncer le sexism et les dizaines de cas de harcèlement sexuel, ignorés par les autorités.

Les étudiantes réclament la mise en place d'un protocole à appliquer en cas de harcèlement sexuel, ainsi que la sanction des agresseurs. Aujourd'hui, aucun texte n'encadre ce type de harcèlement entre professeurs et étudiantes. Elles dénoncent par ailleurs le manque de parité dans les postes à responsabilités au sein des universités, occupés principalement par des hommes. Elles réclament aussi l'introduction des problématiques de genre dans chaque spécialité et une plus forte présence des auteures dans les bibliographies. Elles dénoncent aussi les choix d'orientation qui cantonnent les femmes à certains métiers.

Le ministre de l'Education, Gerardo Varela a très vite réagi en se déclarant partisan « d'une éducation non sexiste ». La ministre des Droits des femmes, Isabel Pla, a rappelé de son côté que « l'égalité de genre fait partie du programme du gouvernement » et « qu'il n'y a aucune

raison au Chili pour que des situations de violence, du harcèlement sexuel jusqu'au viol ou le féminicide restent impunies. »

Des scandales sexuels à répétition: Ces derniers mois, le pays est confronté à une série de scandales : un viol collectif à Santiago d'une jeune femme de 28 ans par cinq hommes toujours en liberté, le viol et le meurtre brutal d'Ambar, petite fille d'un an. Le président de droite Sebastian Pinera a présenté, le jour de l'enterrement de l'enfant, un projet de loi pour que les agressions sexuelles deviennent imprescriptibles. Aujourd'hui, la prescription pour les délits contre les mineurs est de cinq ans et celle des crimes visant des enfants, de dix ans.

10 - Rwanda : Pionnier en matière de parité, le Rwanda veut amplifier le mouvement avec la "masculinité positive - Les Terriennes

serrés sur des bancs à l'intérieur de la petite salle communale de Gashenyi, une quarantaine d'adultes de tous âges, venus en couple, chantent des chansons à la gloire de l'unité entre les peuples au Rwanda. Ils terminent sur ce refrain: «*Ensemble, nous devons combattre la violence de genre.*» Dans ce village du district de Gatsibo, une région rurale à environ 150 kilomètres de la capitale, Kigali, ils ont été choisis au hasard pour suivre un cours sur l'égalité entre hommes et femmes.

ette formation, financée par le Ministère rwandais du genre, est donnée par le Rwamrec (Rwanda Men's Resource Center), une ONG composée principalement d'hommes et soutenue par ONU-Femmes. Sa mission: « éradiquer » les violences à l'égard des femmes et enseigner la « masculinité positive ». « *Les garçons grandissent dans l'idée qu'ils sont supérieurs. Nous voulons renverser cette conception et faire comprendre aux hommes que les femmes sont leurs égales*», explique Calvin Mugabo, 50 ans, collaborateur de Rwamrec. Voilà quatre semaines qu'il parcourt les routes de terre de l'est du pays à moto avec deux autres collaborateurs pour diffuser ce message.

Une majorité de femmes au parlement : Dans le « rapport mondial sur la parité entre hommes et femmes », ce pays d'Afrique de l'Est, 12 millions d'habitants, figure en quatrième position des plus égalitaires, juste derrière l'Islande, la Norvège, la Finlande. Ce classement dressé tous les ans par le World Economic Forum examine quatre indicateurs: santé, accès à l'éducation et à la politique, espérance de vie et opportunités économiques. En matière de représentation, le Rwanda arrive loin devant la Suisse (21e), la France (11e) et les Etats-Unis (49e).

Le parlement compte 64 % de femmes (contre un tiers en Suisse). Un pouvoir relatif, dans cet Etat autoritaire qui ne laisse pas de place à l'opposition. Mais d'où est sorti un arsenal de lois améliorant la situation des Rwandaises: pénalisation de la violence, congé maternité, droit à l'avortement. Dans les rues de Kigali, l'empowerment féminin se décline en slogans publicitaires. Le pays n'est pas pour autant devenu un lieu sûr pour les femmes. Selon un rapport d'ONU Femmes de 2015, 44% des Rwandaises rapportent avoir vécu des agressions physiques, 37 % disent avoir été insultées ou frappées par leur époux. Des femmes se voient encore refuser l'accès aux terres ou à l'éducation par leurs familles.

Début mai, une nouvelle affaire a galvanisé les militants pour les droits des femmes. Un homme de 40 ans a tué sa jeune épouse enceinte de son septième enfant, avant de la découper en morceaux. Peace Tumwesigire peine à contenir sa rage, lorsqu'elle relate ce crime. « Au Rwanda, les lois sont bonnes, mais trop de monde les ignore », souligne cette militante, qui tient une émission hebdomadaire à la télévision locale, *Family Magazine*. A ses yeux, la violence se perpétue dans les foyers comme une forme de résistance à l'ascension des

femmes. « Certains, beaucoup de femmes aussi, refusent le changement. Ils préfèrent l'image des rôles traditionnels, où l'homme décide et la femme lui est soumise. »

Le genre, la liberté, l'égalité : C'est cette conception que Rwamrec compte bousculer. « Qu'est-ce que le genre ? », demande Amon Mwumvaneza, devant la classe. « C'est la liberté pour chacun », répond Olivia, une jeune participante. Le formateur continue à questionner : pourquoi les filles doivent-elles rester à la maison, tandis que leurs frères apprennent à élever les chèvres et à gagner de l'argent ? Pourquoi une femme ne pourrait-elle pas conduire une moto ou un taxi ? « Les filles doivent comprendre qu'elles ont les mêmes possibilités que les garçons. Etes-vous pour l'éducation du passé ? « Non », répond l'assemblée.

Ils en sont à leur quatrième session d'une formation de six mois. L'un des participants, un homme d'âge moyen, se lève : « Avant, je cachais l'argent hors de la vue de ma femme et je le dépensais dans la boisson, raconte-t-il. Mais j'ai compris maintenant que ce qui est bon pour elle est bon pour toute ma famille. Depuis, nous ne manquons plus de savon ni de sucre. » Un autre participant confie : « Avec mon épouse, nous nous sommes mis à parler ensemble assis sur le lit. » « Avant, mon mari buvait, tombait dans la boue et rentrait souillé. Il boit encore aujourd'hui, mais il ne tombe plus », dit une femme.

Le rôle du génocide dans la prise de conscience : L'ONG Rwamrec reflète la révolution lente qui travaille le Rwanda depuis plusieurs années. Le tournant a lieu en 1994, après le génocide qui a fait 800 000 morts et 3,5 millions de déplacés. Au lendemain des massacres, la population est composée de près de 70 % de femmes. Beaucoup d'entre elles ont la vie sauve, mais brisée par les viols et le traumatisme. Le génocide sera suivi d'un séisme sociétal. Avant 1994, les femmes n'avaient pas le droit d'hériter, de prendre un emploi ou d'ouvrir un compte bancaire sans l'accord de leur époux. Souvent illettrées, elles étaient cantonnées aux tâches domestiques.

Au lendemain de la guerre, la reconstruction du pays repose sur elles. Elles se rassemblent en coopératives, forment des groupes d'entraide pour les veuves et s'emparent peu à peu de métiers jusqu'ici réservés à leurs époux. « Les femmes sont devenues les hommes de la maison. Elles n'avaient pas le choix : elles ont dû se débarrasser des tabous et du poids de la culture traditionnelle, selon laquelle la femme se tient en retrait. Quant au gouvernement, il n'avait pas le luxe de reconstruire un pays sans la majorité de sa population », souligne Cédric Nsengiyumva, dont la voix grave s'élève sans peine au-dessus du brouhaha du café Canaberra, à Kigali. Ce Rwandais de la diaspora, revenu dans son pays il y a trois ans après avoir vécu au Canada, nourrit une passion pour la presse à côté de son travail dans une agence publicitaire. Il a lancé le magazine *Ingoby*, qui relate des *success stories* féminines.

Les femmes n'ont pas seulement dépassé le nombre d'hommes au parlement. Elles occupent aussi des postes clés, dans l'armée, la police, ou à la tête d'entreprises. « Il y a un dicton en kinyarwanda qui dit que les femmes ne montent pas sur les toits. Aujourd'hui, non seulement elles montent sur les toits, mais elles en dirigent aussi la construction », souligne Cédric. En 2016, Diane Karusisi, double nationale suisse et rwandaise, a pris la direction générale de la plus grande banque du pays, la Bank of Kigali. C'est aussi une femme qui occupe le poste de second au sein du bureau rwandais chargé des investigations, un organe indépendant créé il y a deux ans pour enquêter sur des délits impliquant la police.

Yvette Ishimwe a grandi dans cette société où tout semble possible. A 22 ans, elle dirige une entreprise de traitement des eaux, Iriba Water Group, qu'elle a créée en 2015. Sa société extrait de l'eau à l'est du pays et l'achemine jusque dans les foyers. La jeune Rwandaise évoque son prochain projet avec entrain : garantir de l'eau courante potable dans les hôpitaux et les écoles. « Nous ne sommes pas une ONG, mais une entreprise sociale rentable », tient-

elle à préciser. Yvette Ishimwe se préoccupe davantage de l'image de l'Afrique et du Rwanda que de celle des femmes. « On nous perçoit trop souvent comme vulnérables. J'aimerais montrer que nous sommes capables de développer nos propres solutions. » Elle incarne une génération née sur les cendres du génocide, mais braquée vers l'avenir.

Renverser les préjugés qui ont la vie dure, avec des incitations pécuniaires aussi : Retour au village de Gashenyi. Les esprits s'échauffent dans la petite salle de classe. « Nous allons aux champs comme les hommes le matin. Pourquoi alors peuvent-ils aller boire des bières et se reposer toute l'après-midi, tandis que nous devons rentrer à maison pour faire le ménage ? » lance une femme, provoquant un brouhaha dans la salle. « Je ne peux pas laver les bébés, c'est impossible ! » s'exclame un homme. Son voisin résume ainsi le problème: « Ce sont les femmes qui vont chercher de l'eau au puits. Si je le fais moi-même, je serai la risée de mes voisins. Les autres hommes me diront que ma femme m'a jeté un sort pour me rendre obéissant. »

Amon Mwumvaneza tente de calmer les esprits. « Vous organisez une fête lorsqu'un garçon vient au monde. Quand c'est une fille, vous êtes tristes, il n'y a même pas de cadeau pour la maman. Ne pensez-vous pas que cela fait mal au cœur ? » questionne-t-il. Un homme gronde: « Une fille, lorsqu'elle a l'âge de partir de la maison, elle va enrichir une autre famille. Et parfois, même, elle tombe enceinte avant même d'être mariée !» Son voisin réplique: « La ministre du Genre, sa maman aussi elle était triste quand elle est venue au monde. Maintenant, elle est contente.»

Le cours s'achève. Les 24 couples sont renvoyés chez eux avec un devoir pour la semaine suivante: les hommes sont priés de réaliser une tâche habituellement dévolue à leur épouse. Ils repartent avec chacun 2500 francs rwandais en poche (2,50 francs). C'est aussi pour cela qu'ils ont bien voulu se soumettre à la bonne parole gouvernementale pour l'égalité. Mais Calvin Mugabo en est convaincu: « Au fil du temps, ils s'intéressent davantage au contenu. Ils se rendent compte que si les femmes contribuent à la prise de décision, c'est toute leur famille qui prospère. »

Des exemples de success stories féminines à la pelle : Betty travaille pour un salaire d'environ 290 francs par mois comme "barista" dans un coffee shop de Kigali, qui n'emploie que du café produit par des femmes. Avant, elle-même vivait de la culture d'un petit lopin de terre qu'elle possédait dans le district de Nyagatare, à l'est du Rwanda.

Mère célibataire d'un fils de 7 ans, elle rêve de gagner un concours de baristas qui aura lieu en 2019 dans son pays. « Les femmes ont été colonisées par les hommes et ont dû s'en libérer, image-t-elle en riant. Aujourd'hui, elles peuvent conduire des remorques ou être pilotes ».

Près de 1994, ce pays où tout était à reconstruire a attiré une vague d'immigration de la diaspora, attirée par les nouvelles opportunités. Parmi elles, Sonia Kubwinama. Elle en avait 25 lorsqu'elle est revenue, après avoir achevé ses études supérieures d'économie au Burundi.

Elle commence à travailler dans la filiale locale d'Heineken, Bralirwa. Après 21 ans de carrière, elle a décidé de reprendre l'entreprise de ses parents, Kinunu, qui produit du café et travaille avec 50 % de femmes. « Au Rwanda, c'est plus facile pour les femmes que dans d'autres pays africains. La grande majorité de la population accepte leur ascension, car cela a un impact positif sur l'économie du pays ».

La Suède a adopté une nouvelle loi qui veut mettre fin à l'impunité sur les viols. Un viol est un viol, peu importe s'il y a eu usage de la violence. Les victimes ne devront plus prouver qu'il y a eu un usage de la force ou de menaces.

Consentement mutuel : La clé est le consentement mutuel. Et la passivité de la victime ne constituera plus un argument pour les harceleurs potentiels. Cette nouvelle loi sera appliquée dès le 1er juillet prochain. En attendant, les associations des droits de la femme vont militer pour que ce type de loi soit appliqué partout en Europe. L'objectif est aussi de permettre à la parole féminine de se libérer et de porter plainte en cas d'agression. Trop peu de plaintes sont déposées à l'heure actuelle, constate Amnesty International.

Selon un rapport des Nations unies, La France et l'Allemagne font partie du top 10 en termes de viols rapportés, avec respectivement 10.108 et 7.724 viols par an. La Suède occupe la 11e position avec quelque 5.960 viols au cours d'une année.

TEXTES

12 - Ouverture d'une information judiciaire contre Vivastreet - Mouvement du Nid

Le Mouvement du Nid se félicite que le parquet de Paris ait pris la décision d'ouvrir une information judiciaire à l'encontre du site de petites annonces sur Internet Vivastreet.

Cette demande d'instruction fait suite à la plainte déposée par l'association en 2016. Le Mouvement du Nid salue la volonté du parquet de se saisir de cet enjeu.

Pour la Présidente du Mouvement du Nid, Christine Blec, « Avec la loi du 13 avril 2016, la France s'est dotée d'outils essentiels pour lutter contre le système prostitutionnel. Mais malgré cet arsenal législatif, il fallait renforcer l'action de la justice en matière de lutte contre le proxénétisme. Tirer profit de la prostitution d'autrui est condamnable partout en France. Il n'y avait aucune raison pour qu'Internet fasse exception, alors que depuis plus de dix ans, 60 % de la prostitution est promue par ce biais ».

Pour Lorraine Questiaux, chargée de mission juridique, "le fait que le Parquet ouvre une information judiciaire marque un tournant et montre une volonté de faire évoluer le traitement par la justice de ces affaires. Il a fallu 18 mois après le dépôt de notre plainte pour qu'un juge soit saisi. Nous restons vigilants. La qualité de l'instruction de cette affaire sera déterminante pour la suite ».

Si l'ambition de l'Etat est la même que la nôtre - à savoir, réduire le nombre de victimes de la prostitution -, cela passe nécessairement par la lutte contre le proxénétisme sur internet. L'offre de prostitution en ligne n'a cessé d'augmenter ces dix dernières années. En 2015, notre enquête Proscost dévoilait ainsi que 62% de la prostitution serait désormais « promue » par le biais d'Internet. Aujourd'hui, de nombreux sites Internet font non seulement office d'intermédiaires entre les personnes prostituées et les acheteurs de sexe, mais en tirent en plus des profits considérables.

Chaque semaine, des articles de presse font état de condamnations de proxénètes, y compris sur mineur.e.s, qui ont utilisé des sites d'annonce pour promouvoir la prostitution des personnes qu'ils exploitaient. Dans toutes ces affaires, les sites Internet ont non seulement favorisé cette exploitation, et son ampleur grâce au public qu'ils touchent, mais ont aussi eux-mêmes tiré un profit financier direct de cette exploitation.

Plusieurs enquêtes journalistiques ont ainsi montré que le site Internet Vivastreet :

- Consacrait sa rubrique payante Erotica (dont le nom a changé depuis) à des offres de prostitution (France Inter et Le Monde). Cette rubrique comporte 7000 annonces.

- Tirait « entre 11 et 21 millions d'euros de profit annuel » de cette même rubrique, ce qui la plaçait au cœur de son « modèle économique » (Le Monde).

Dans un pays abolitionniste, il était impensable qu'un site tirant profit de la prostitution reste dans l'impunité. Cela va dans le sens de l'histoire. Aux Etats-Unis, le site Backpage a été fermé par le FBI en mars dernier pour les mêmes raisons, et une loi a été votée (la loi «SESTA-FOSTA»), permettant aux victimes de trafic sexuel via des sites de petites annonces de se retourner contre les sites. La semaine dernière, le parlement anglais a aussi publié les conclusions d'un rapport d'enquête sur le proxénétisme en ligne qui a pointé la responsabilité de Vivastreet.

Le code pénal (article 225-6) qualifie de proxénétisme « le fait, par quiconque, de quelque manière que ce soit :

- De faire office d'intermédiaire entre deux personnes dont l'une se livre à la prostitution et l'autre exploite ou rémunère la prostitution d'autrui
- De tirer profit de la prostitution d'autrui, d'en partager les produits ou de recevoir des subsides d'une personne se livrant habituellement à la prostitution ».

Par ailleurs (article 225-7), « l'utilisation, pour la diffusion de messages à destination d'un public non déterminé, d'un réseau de communication électronique » est reconnue comme une circonstance aggravante du proxénétisme.

13 - Bertrand Cantat - Vous n'avez pas honte ? - Encore Féministes

Aux responsables des salles de spectacles qui programment Bertrand Cantat, tel le Zénith, à Paris, qui l'annonce pour le 7 juin 2018. Aux responsables politiques qui doivent organiser la prévention de la violence conjugale masculine :

Bertrand Cantat a tué Marie Trintignant en 2003. Il a été condamné à une peine de prison. Il a recouvré la liberté. Il a repris son métier. Son métier, est-ce de composer des chansons ? Personne ne l'en empêche. S'il s'agit de chanter sur scène, de répondre à des journalistes, de redevenir un personnage public, c'est différent. Certes, Bertrand Cantat a purgé sa peine. Pour autant, peut-il reprendre sa carrière, redevenir une vedette comme si de rien n'était ? Selon nous, répondre oui, c'est faire preuve d'un mépris cynique envers les proches de Marie Trintignant et aussi envers les victimes de la violence conjugale masculine.

Messieurs les responsables des salles de spectacles, n'avez-vous pas honte de mettre à l'honneur le meurtrier de Marie Trintignant ? N'avez-vous pas honte de faire applaudir un homme qui n'a jamais regretté publiquement son crime ?

Et vous, les responsables politiques ? Marie Trintignant est-elle morte pour rien ? En 2003, vu la célébrité du meurtrier et de sa victime, l'émotion avait été considérable, mais les pouvoirs publics ont manqué à leur devoir d'organiser la prévention de la violence conjugale masculine.

Depuis 2003, des milliers de femmes ont été tuées par leur compagnon. Qui aide les meurtriers emprisonnés à travailler sur eux-mêmes, à réfléchir aux causes de leur violence ? Qui les accompagne à leur sortie de prison pour prévenir les récidives ?

Tant que Bertrand Cantat n'exprime pas publiquement des regrets, c'est pour nous d'une indécence insupportable de voir sa photo à la une des Inrockuptibles, de lire son nom au fronton d'une salle de spectacles, de l'entendre qualifier les réactions féministes d'«intimidation».

Vous qui applaudissez Bertrand Cantat, vous qui parlez de «droit à l'oubli», sachez que vous blessez les personnes qui ne peuvent oublier les victimes de la violence machiste, en particulier celles qui pleurent avec les proches de Marie Trintignant, tandis que son meurtrier parade sur les estrades.

13bis - Interdite d'exercice médical pour soins à des femmes harcelées sexuellement du fait du travail

Par une décision en date du 4 mai 2018, le médecin du travail, Karine Diém, vient d'être condamnée à 6 mois d'interdiction d'exercice, dont 3 fermes en appel, par la chambre disciplinaire nationale de l'ordre des médecins, pour avoir donné des soins médicaux à plusieurs femmes harcelées sexuellement du fait de leur travail. Son exercice médical clinique compréhensif vis-à-vis des victimes, trop peu fréquent aujourd'hui, est très durement sanctionné, alors que ses pairs lui reconnaissent ici une pratique exemplaire dont elle a rendu compte précisément lors de l'audience d'appel.

Ainsi aucun médecin ne pourrait plus sur la base de son examen clinique, prendre en charge une victime de harcèlement sexuel ou moral dans une entreprise, sous peine d'interdiction d'exercice ! En effet, la Chambre nationale disciplinaire de l'ordre des médecins a considéré que ce médecin aurait délivré un rapport tendancieux puisqu'il n'aurait « pas constaté des faits précis permettant d'en déduire l'existence (de harcèlement sexuel) avec suffisamment de vraisemblance ».

Et pourtant, les deux employeurs en cause n'ont pas saisi le Procureur de la République pour dénonciation calomnieuse de peur d'une enquête objective et contradictoire.

La chambre disciplinaire de l'Ordre des médecins a refusé d'entendre une victime présente pour cela à l'audience et n'a vérifié aucun fait. Malgré cela, elle accuse le Dr Djémil d'avoir violé le secret médical alors que celle-ci a déployé une « alerte médicale collective » réglementaire proportionnée à la gravité des faits et à l'inertie des employeurs.

C'est l'Ordre des médecins qui crée les conditions du non-respect du secret médical en recevant les plaintes d'employeurs ! Pour prendre en charge médicalement les victimes, le médecin doit investiguer les liens professionnels à l'origine de leurs pathologies. L'Ordre l'interdit ! Les victimes sont privées ainsi de leurs droits à réparation !

Une première dans cette décision : le premier jugement concernant le Dr Djémil a été annulé pour «atteinte au principe général du secret des délibérations » du fait de son président qui considérait que le médecin mis en cause « a interprété des faits et attitudes anodins en leur une connotation sexuelle assez délirante », et celle-ci avait dû subir l'humiliation d'une expertise psychiatrique pour vérifier son état mental ! Preuve de la misogynie de cette institution. Mais la chambre disciplinaire n'a pas transmis ces éléments d'une extrême gravité au procureur de la république ! Et il a infligé la même peine que la chambre régionale !

Le code de déontologie médicale prescrit dans son article 95 que le médecin « doit toujours agir en priorité dans l'intérêt de la santé publique et dans l'intérêt des personnes et de leur sécurité au sein des entreprises ou des collectivités où il exerce ». Les médecins agissent ainsi en apportant leurs soins aux victimes de harcèlement sexuels, en collectant dans leur dossier médical un faisceau d'indices cliniques. Ces éléments sont accessibles de droit aux salariés. L'Ordre des médecins méconnaît ces fondements de la déontologie et protège les employeurs mis en cause par des salariées devant les prud'hommes pour harcèlement sexuel ou moral en recevant leurs plaintes contre le médecin attestant d'un lien entre l'atteinte à la santé et le travail.

Depuis des années, l'ordre des médecins tente de se placer en arbitre juridique de la question sociale dévoyant sa mission régaliennes, et commettant ainsi un délit de forfaiture. L'ordre des médecins est indifférent au surgissement dans le monde entier des luttes contre le harcèlement sexuel et notamment celles des femmes au travail.

C'est la question essentielle de la valeur de la parole des femmes qui se pose ici, particulièrement en cas de harcèlement sexuel du fait du travail, dont la réalité est recouverte par une chappe de plomb favorisée par l'Ordre des médecins !

Cette situation n'a que trop duré. Nous demandons :

- La mise en œuvre d'une commission d'enquête parlementaire et une autre de l'IGAS, concernant les pratiques de l'Ordre des médecins après une plainte d'employeurs particulièrement après des faits de harcèlement sexuel et moral ;
- L'interdiction pour l'Ordre des médecins de se substituer à une plainte d'employeurs, et son obligation d'auditionner les victimes ;
- L'interdiction de la recevabilité des plaintes d'employeurs devant l'Ordre des médecins et leur transmission automatique au procureur de la république ;
- La suppression de la juridiction « d'exception » des chambres disciplinaires ordinaires qui démontrent encore une fois leur nocivité !

14 - Le Planning familial tient son université populaire du 8 au 10 juin 2018 à Rennes

Du 8 au 10 juin 2018, plus de 130 de militant.es de l'ensemble du mouvement se retrouvent Rennes pour réfléchir et travailler ensemble à la mise en œuvre d'une démarche de construction des orientations nationales du mouvement, avec les personnes concernées : perspective de la préparation de son congrès en 2019. Femmes, et hommes, jeunes, et jeunes, personnes LGBTQI, migrant.es, précaires, personnes en situation de handicap, per- racisées, urbain.es ou ruraux.ales... : les publics que rencontre le Planning familial sont non leurs besoins également. Faire avec les personnes et non pas « faire pour » nécessite - pour militant.e.s - de s'interroger en permanence sur leurs posture et leurs pratiques.

Ateliers, interventions de chercheur.se.s, partage d'expériences et bourse d'échanges : programme des 3 jours qui permettront de renforcer le pouvoir d'agir des personnes et de faire évoluer les savoirs entre personnes concernées, professionnel.le.s, chercheur.e.s, dans une démarche de transformation sociale. Car le mot d'ordre du Planning familial est toujours d'actualité : ensemble l'accès aux droits et à la santé sexuelle, pour toutes les personnes, sur tous les territoires.

14Bis - Pas de révolution sans émancipation des femmes - Martine Storti - Entretien avec François Sporenda

· F.S : Mai 68 a été (entre autres) une intarissable logorrhée masculine: les femmes participaient, écoutaient-mais ne parlaient pas. Vous dites que vous avez été une des rares femmes à prendre la parole. Pourquoi et dans quelles circonstances avez-vous décidé de monter à la tribune? Comment étaient reçues les rares femmes qui prenaient la parole?

M.S : On ne peut pas dire qu'aucune femme ne prenait la parole, dans les usines, il y avait beaucoup de femmes jeunes ou moins jeunes qui étaient en grève et qui prenaient la parole...

F.S : Là je ne parle que de la partie étudiante du mouvement de Mai 68. Dans le mouvement étudiant, je ne vois pas que beaucoup de femmes aient pris la parole...

M.S : En ce qui concerne la représentation, les images, on ne voit en effet pas beaucoup de femmes prendre la parole, mais je ne prétends pas avoir été la seule femme à avoir pris la parole en 68, ça serait un peu prétentieux de ma part. Dans mon périmètre, qui était l'Assemblée générale de philosophie—j'étais étudiante en philo à l'époque—je prenais beaucoup la parole parce que j'étais déjà militante révolutionnaire—gauchiste comme le disait le Parti communiste français—donc j'étais assez connue. J'avais été pendant un moment présidente du groupe de philo UNEF, je n'étais donc pas une inconnue dans le milieu étudiant, et j'étais

quelqu'un qui prenait assez facilement la parole. J'ai été quasiment une permanente du comité de grève des étudiants de philosophie : chaque Assemblée générale élisait un comité de grève, ce comité de grève démissionnait tous les trois jours, mais c'était à nouveau les mêmes qui étaient réélus la plupart du temps. Donc j'ai été tout à fait active et « parlante » dans les Assemblées générales de philosophie. Si j'ai pris la parole ainsi, c'est parce que je faisais partie des étudiant-es qui étaient déjà des militants politiques.

Après le bac, je suis rentrée en classe prépa au lycée Fénelon à Paris ; je ne suis pas du tout issue d'une famille politisée mais j'ai appris peu à peu ce qu'étaient les différents courants politiques existant dans ce milieu étudiant. Il se trouve que les premiers que j'ai rencontrés (comme je le raconte dans mon premier livre « Un chagrin politique^[1] »), c'était des trotskystes, donc je suis devenue trotskiste pendant un moment. J'ai beaucoup lu, beaucoup appris, puis j'ai quitté cette organisation parce que je trouvais que ça ne fonctionnait pas bien, et surtout j'étais en grand désaccord politique avec eux, mais même quand je suis sortie de cette organisation et que j'ai décidé de ne plus faire partie d'aucune organisation, je suis restée dans la mouvance qui s'auto-qualifiait de « révolutionnaire »—nous étions dans une perspective révolutionnaire. Quand Mai 68 est arrivé, ça allait de soi que j'allais participer aux Assemblées générales, aux manifestations etc.

F.S : Donc c'est parce que vous étiez déjà une militante politique rodée, et que vous aviez déjà l'habitude de prendre la parole en tant que militante politique que vous avez pris la parole lors des événements de Mai 68 ?

M.S : Absolument. Déjà à l'école, j'étais une petite fille assez bavarde, je n'ai jamais été une petite fille effacée qui ne disait rien, et qui avait peur de parler. J'étais très bonne élève, mais j'étais assez indisciplinée, je n'étais pas obéissante. Il y a au départ une question de caractère : l'insolence, le dynamisme, et en continuité, la politicisation.

F.S : Quelle était l'attitude des mouvements d'extrême-gauche et des jeunes étudiants révolutionnaires envers les étudiantes qui participaient aux AG et aux manifestations? Etaient-ils majoritairement très sexistes ou avaient-ils une certaine conscience de l'oppression patriarcale des femmes et de l'urgence de s'y intéresser?

M.S : Aucune conscience, et même de la part des filles. Moi-même, quand j'ai parlé devant des AG—qui ont duré jusqu'en juillet parce que, même quand Censier et la Sorbonne ont été repris par la police, on s'est transportés au CHU de la Pitié-Salpêtrière, donc ça a duré presque 3 mois—à aucun moment je n'ai tenu de discours sur le sujet des femmes et du féminisme. La seule réunion organisée en 68 sur le sujet des femmes, c'est celle organisée par le mouvement FMA (Féminin Masculin Avenir) qui a eu lieu à l'amphi Descartes, et moi qui étais pourtant tout le temps à la Sorbonne et à Censier, je n'ai jamais entendu parler de cette réunion en 68, je n'en ai entendu parler que bien longtemps après.

Il n'y avait pas de discours féministe en 68. Bien sûr, il y avait des femmes qui participaient, qui manifestaient, qui faisaient grève—mais les organisations « gauchistes » étaient complètement à l'image de la société : il n'y avait que des hommes, des jeunes gens qui étaient à la tête de ces organisations, les femmes n'étaient présentes qu'à des niveaux subalternes. J'étais présidente du groupe de philo UNEF, mais ce n'était que le groupe de philo. Dès qu'on montait dans la hiérarchie syndicale, ouvrière ou étudiante, il n'y avait plus de femmes. Vous le voyez bien sur les photos : les premiers rangs des manifs, ce n'était que des garçons, ceux qui sont connus comme les leaders de 68, ce sont Cohn-Bendit, Geismar, Sauvageot, etc., pas une seule fille.

En 68, je ne me suis jamais sentie interdite de parole ou d'écoute parce que j'étais une fille, ce n'était pas ça qui jouait. Comme j'avais un discours et un positionnement politique qui

étaient critique vis-à-vis des organisations politiques, trotskystes ou maoïstes—et que les étudiants étaient assez hostiles aux organisations trop structurées, mon positionnement politique était plutôt bien écouté parce que plutôt majoritaire. C'était beaucoup plus facile pour moi d'être écoutée que pour les trotskystes de l'OCI quand ils prenaient la parole dans les AG et qu'ils se faisaient siffler. L'aspect «genré», pour employer un adjectif actuel, n'existe pas sous cet angle-là en mai 68. Il existait par le fait que dans les courants, les organisations, les groupuscules, les filles étaient plutôt assignées à taper les tracts que ces messieurs rédigeaient, les tirer à la ronéo—encore que la ronéo était une activité assez mixte. Mais taper à la machine, c'était quasi-exclusivement féminin. Et moi, j'ai refusé d'apprendre à taper à la machine jusqu'en 1974 quand je suis rentrée à Libération. Quand une fille savait taper à la machine, elle devait forcément taper à la machine—and pas les garçons. Alors, oui il n'y avait pas de discours féministe mais il y avait une sorte de féminisme en marche, on n'avait pas les mots pour le dire à ce moment-là. Je ne les avais pas et les filles qui seront plus tard au MLF ne les avaient pas non plus. Cela ne veut pas dire que, dans la manière d'être, de penser ou d'agir, on n'était pas féministe. Il n'y avait pas de discours, ni même de pensée féministe, d'autant que l'histoire du féminisme et de la lutte des femmes qui avait existé bien avant nous ne nous avait pas été transmise. Que ce soit au lycée ou à la fac, je n'ai jamais entendu parler de l'histoire des femmes. Comme figure féministe historique, on avait George Sand, on savait que George Sand était une femme tout à fait admirable mais je n'avais jamais entendu parler par exemple d'Olympe de Gouges...

F.S : Vous connaissiez Simone de Beauvoir tout de même ?

M.S : Je parle de figures historiques. La seule contemporaine qui émergeait, c'est évidemment Simone de Beauvoir. Et surtout le couple Sartre-Simone de Beauvoir. J'avais lu tout ce que Sartre avait écrit à l'époque, j'avais lu ce que Beauvoir avait écrit—sauf « Le deuxième sexe » que j'ai lu plus tard - et notamment « Mémoires d'une jeune fille rangée ». Et j'avais lu aussi Paul Nizan, qui comme vous le savez est mort en 1940. Il était quelqu'un de très lu à l'époque par les étudiants de gauche. C'est pour ça que j'ai fait philo et une classe prépa : d'une part parce que j'étais bonne élève et que j'étais capable de faire une classe prépa mais surtout parce que, à travers Sartre, Beauvoir et Nizan, j'avais une vision romanesque de la philosophie, et de l'Ecole normale supérieure, puisque Nizan et Sartre avaient partagé la même turne à Normale Sup.

Beauvoir était une figure contemporaine mais l'histoire de la lutte des femmes et du mouvement féministe ne figurait pas au programme à l'époque, nous n'en avions jamais entendu parler. Au lycée, j'ai eu une prof d'histoire qui était de gauche, j'ai eu une prof de philo qui était de gauche—elle avait quitté le Parti communiste en 1956 à cause de l'intervention soviétique en Hongrie—pourtant ces femmes-là qui étaient dynamiques et même féministes en actes d'une certaine façon, je ne les ai jamais entendues parler de féminisme. Et elles ne parlaient pas non plus de Beauvoir. Beauvoir, les femmes la lisait, on trouvait ses livres dans les librairies mais on ne travaillait pas sur ses livres dans les classes de lycées. Sartre, dans les années 60, était plus vedettarisé que Beauvoir, c'était toujours « Sartre et Beauvoir » : Sartre devant et Beauvoir derrière.

F.S : Dans votre livre "32 jours de mai" vous parlez de mouvements révolutionnaires fréquemment centrés sur le culte du chef-notion parfaitement viriliste. Ces mouvements étaient-ils imprégnés de «valeurs» virilstes ? Et (c'est évident pour les mouvements d'extrême-droite) pensez-vous que les mouvements d'extrême-gauche sont encore imprégnés de valeurs virilstes (Black Blocs) ?

M.S : Pour être franche avec vous, les mouvements d'extrême-gauche aujourd'hui, je ne les fréquente pas beaucoup, je ne sais pas très bien comment ils fonctionnent. Mais puisque vous parlez des Blacks blocs, en effet, il y a une image très virile. Je constate aussi que, là encore, quand on interviewe quelqu'un du NPA, par exemple, c'est un homme.

Je remarque d'ailleurs qu'aujourd'hui, pour parler de Mai 68 dans les médias, c'est très majoritairement à des hommes que la parole est donnée, sauf quand il est question des femmes. On n'interviewe les femmes témoins ou actrices de 68 que pour parler des femmes. Pour parler de 68 sous d'autres angles-politique, révolutionnaire, ouvrier etc. -il n'y a que des hommes. Quand on fait appel aux femmes, c'est seulement pour parler des femmes.

Donc oui, en effet, j'ai vu que le machisme à l'intérieur des organisations était très important. Par exemple, quand on regarde la composition des bureaux politiques des organisations, on ne trouvait que des hommes à deux ou trois exceptions près.

F.S : Il y avait aussi dans certaines marges militantes, vous l'avez sans doute observé, une dimension quasiment paramilitaire...

M.S : Il y avait en effet un goût de la castagne - j'ai été très sensible à cet aspect lors de la manifestation du 24 mai -, il y avait pour certains un goût de la violence, de la bagarre et de l'affrontement et il faut bien reconnaître qu'il n'y avait pas beaucoup de filles qui étaient casquées, masquées, qui dépavaient, qui lançaient des pavés, qui fabriquaient et lançaient des cocktails Molotov. Il y en a peut-être eu mais très peu. Cette façon de s'habiller et de se comporter était surtout le fait des garçons. La seule fois où j'ai mis un foulard sur le visage, c'était précisément le 24 mai, quand on a retraversé la Seine et que nous sommes revenus dans le quartier latin, il y avait tellement de gaz lacrymogènes que les gens des fenêtres nous jetaient des linges mouillés pour que nous puissions respirer ; j'ai dû m'en mettre un sur la figure parce que sinon, on ne pouvait plus avancer.

Il y avait une sorte de mimétisme entre les CRS et les gendarmes mobiles d'un côté, qui étaient casqués et bottés, tout en noir etc, et de l'autre côté les garçons, qui étaient aussi casqués, bottés avec le foulard sur la figure et le cocktail Molotov à la main. Bien sûr, je ne dis pas que tous les garçons en 68 étaient dans ce schéma-là, j'ai connu plein de garçons qui n'ont jamais lancé un pavé, jamais construit une barricade et jamais fabriqué un cocktail Molotov. J'ai regardé la semaine dernière à la télévision le documentaire qui a été fait sur ces événements du côté de la police et on voit à quel point—chose qu'on ignorait à l'époque—elle était très affaiblie, manquant de moyens, avec une hiérarchie qui ne savait plus quoi faire et un pouvoir politique qui était incapable de tracer une ligne. Il n'y avait que le préfet de police Grimaud qui gardait un peu de cohérence et qui a tout fait pour éviter que le pire advienne. Donc les flics étaient moins forts que ce qu'on croyait, je dois dire que j'ai crié : « CRS SS ». Je n'en suis pas fière. C'était débile.

F.S : Vu la popularité de l'idéologie de la « libération sexuelle » à l'époque, qu'est-ce qui se passait entre manifestantes et manifestants dans les manifestations de Mai 68? Est-ce qu'il y a eu à votre connaissance du harcèlement sexuel, des violences ou une exploitation sexuelle des femmes durant ces manifestations ?

M.S : Je ne peux pas répondre à cette question car je n'en sais rien mais je ne suis pas très d'accord avec la notion de « popularité de l'idéologie de la libération sexuelle ». La «libération sexuelle», ce n'est pas en mai 68, c'est après. En 68, nous étions nombreux à être dans une image très politique, «bolchevique» en quelque sorte, de la révolution. L'objectif, c'était la prise du pouvoir par la classe ouvrière, et après la prise du pouvoir par la classe ouvrière, tous les problèmes de l'humanité seraient résolus. Ce n'était pas tellement la libération sexuelle, c'était la libération «tous azimuts».

Des slogans comme «jouir sans entraves» - qui est un slogan complètement idiot - ou même «il est interdit d'interdire», portaient peu sur la question sexuelle. Je ne dis pas que certains n'en parlaient pas, mais l'enjeu de la libération qui se déplace vers la libération sexuelle-que ce soit du côté des féministes, quand elles disent « votre libération sexuelle n'est pas la nôtre », ou que ce soit du côté des homosexuels avec la constitution du FHAR (Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire), c'est après 68. Depuis 50 ans, on a donné de Mai 68 une image centrée sur les enjeux qu'on dit aujourd'hui sociaux, mais cette image est très loin des enjeux de 68 tels qu'ils ont été vécus à l'époque : grèves, prolétariat, lutte des classes etc.

F.S : Les féministes Seconde vague critiquaient le concept d'égalité, comme consistant simplement à accepter les valeurs phallocratiques et capitalistes de la société, et à réclamer de partager le pouvoir masculin, sans chercher à le transformer. Pouvez-vous expliquer? Parce qu'il y a beaucoup de féministes actuellement qui réduisent le féminisme à une simple recherche d'égalité.

M.S : Oui, le féminisme des années 70, dans la première moitié des années 70 était lui aussi révolutionnaire ; d'ailleurs il y avait un courant qui s'appelait «Féministes révolutionnaires». Nous étions toutes dans l'idée d'un changement global de la société, nous pensions que l'émancipation des femmes ne pouvait se faire que dans le cadre d'un changement global de la société. Nous n'étions pas du tout dans l'approche d'un féminisme réformiste, pas du tout dans l'intégration égalitaire à l'ordre établi. Nous ne voulions pas un partage du gâteau entre les hommes et les femmes, nous voulions un autre gâteau.

L'égalité entre les hommes et les femmes, que tout le monde aujourd'hui trouve absolument nécessaire, ce n'était pas notre objectif. D'ailleurs, le mot «liberté» était plus important pour nous que le mot « égalité ». L'égalité ne signifie pas qu'on va échapper au modèle dominant : pour prendre un exemple caricatural, s'il y a autant de femmes que d'hommes dans le conseil d'administration d'une banque, ça ne change rien au système bancaire. L'égalité nous apparaissait comme procédant d'un réformisme qui n'était pas le nôtre, on ne se définissait pas comme réformistes à ce moment-là. Nous n'étions pas contre l'égalité, mais notre objectif principal, c'était la remise en question du patriarcat, parce que le patriarcat déterminait l'organisation de la société et que cette organisation était sexiste et fondée sur l'infériorisation des femmes et une représentation du féminin que nous refusions. Quand en 1971 une manifestation du MLF passe devant une église d'où sortait une jeune mariée, elle s'est fait huer : il y avait l'idée que l'institution du mariage était forcément une institution patriarcale, donc qu'il faisait fonctionner la société telle qu'elle était, et donc forcément une institution défavorable aux femmes. Donc oui, vous avez raison de le souligner, la notion d'égalité n'était pas centrale au mouvement féministe des années 70.

F.S : Beaucoup d'étudiantes «gauchistes» d'alors pensaient que, pour que les femmes se libèrent du patriarcat, il suffisait de renverser le système capitaliste. Vous ne le pensez pas (ou plus). Pourquoi à vos yeux cela n'est-il pas suffisant?

M.S : C'est précisément parce que beaucoup d'étudiants pensaient ça qu'est né le mouvement des femmes. Les gauchistes étaient non seulement à l'image de la société mais aussi dans la ligne de certaines traditions révolutionnaires qui disaient : « quand le prolétariat aura pris le pouvoir, tous les problèmes seront résolus. La question de l'émancipation des femmes, c'était toujours pour «après» : après la Révolution car pas d'émancipation des femmes sans la Révolution. Nous avons renversé ce principe en disant : pas de Révolution sans émancipation des femmes.

Le MLF rompt avec les organisations politiques. Les femmes qui étaient dans ces organisations politiques gauchistes, ou proches d'elles, ont dit : « camarades, ça suffit !» Le slogan qui avait

été brandi à Vincennes : « le pouvoir est au bout du phallus » était très symptomatique de ce avec quoi il fallait rompre. Donc le mouvement féministe s'affirmait en opposition avec tout le discours gauchiste. Et cette rupture a traversé toutes les mouvances ou organisations.

Après la Sorbonne je suis devenue professeur de philo dans le nord de la France, j'étais syndiquée au SNES, j'appartenais à la tendance «Ecole émancipée» qui était aussi une tendance révolutionnaire. Et les féministes de l'Ecole émancipée ont complètement rué dans les brancards à partir de 71 et 72 par rapport à leurs camarades gauchistes membres de cette tendance. C'était à la fois une rupture intellectuelle et une rupture dans la pratique politique.

F.S : Pouvez-vous nous parler des débuts du MLF, et de l'atmosphère de liberté, d'audace et de créativité débridées - en particulier des formes d'action militantes très hardies et novatrices - qui existaient dans le mouvement des femmes à cette époque?

M.S : Comme j'avais été nommée prof de philo dans le nord, à Denain, toute la semaine j'étais absente de Paris. Je ne rentrais que le week-end, donc je n'ai pas assisté à tout ce qui s'est passé au tout début des années 70 ; par exemple, les Assemblées générales aux Beaux-Arts, j'y allais de temps en temps quand j'étais à Paris mais je me suis aperçue que, même dans ces assemblées, c'était un peu toujours les mêmes qui prenaient la parole. Si on n'était pas parisienne, et si on n'était pas engagée à plein temps dans le mouvement, on n'existaient pas beaucoup. Le début du féminisme dans les années 70, pour moi, ça a surtout consisté à discuter avec mes élèves, à créer un groupe MLAC avec elles, à ruer dans les brancards avec l'Ecole émancipée etc.

Quand je venais à Paris, c'est plutôt à travers des publications que je découvrais le MLF, par exemple à travers le numéro de la revue « Partisans » sorti à l'automne 70 qui s'intitulait «Libération des femmes année zéro». Ce numéro de « Partisans » que j'ai acheté à la librairie Maspéro au quartier latin rue Saint-Séverin, a été très important pour moi : des filles que je ne connaissais pas écrivaient des choses qui me concernaient complètement, des réflexions, des problèmes, des interrogations que je croyais être strictement individuelles, personnelles, je m'apercevais qu'elles étaient partagées par beaucoup d'autres femmes. Et ce numéro a joué un rôle de constitution de réseau extrêmement important. Il faut aussi citer bien sûr «Le torchon brûle», on voit bien qu'il y avait une créativité formidable dans l'écriture des textes, dans les chansons, dans les actions. Il y avait cette inventivité tous azimuts, et peu à peu un développement important du mouvement.

Deux facteurs ont joué, me semble-t-il. D'une part, la libéralisation de l'avortement va permettre un élargissement fabuleux de l'écoute. La question de l'avortement concernant beaucoup de femmes, ça a permis que de très nombreuses femmes, à Paris comme en province, s'emparent de ce questionnement. L'autre raison, c'est que très vite le féminisme a concerné des femmes qui avaient des activités très différentes les unes des autres. C'est parti des étudiantes gauchistes mais il y a eu ensuite des actrices qui trouvaient que c'était formidable, des écrivaines, des peintres, des dessinatrices, des journalistes, des femmes dans les syndicats, dans les bureaux, les usines, dans les partis politiques. Le mouvement féministe les a obligées à poser ces problèmes à l'intérieur des organisations dont elles étaient membres, en particulier à partir de la deuxième partie des années 70. Ça a été le cas des féministes socialistes qui ont créé un courant «femmes» à l'intérieur du parti et des communistes qui ont également créé un courant «femmes» à l'intérieur du PCF. La troisième raison de cette créativité, c'est qu'à partir du moment où un mouvement permet de soulever le couvercle, on voit bien toute la richesse et la créativité des femmes maintenues sous le couvercle qui surgissent, on voit toute la capacité créatrice des femmes qui explose, et tout à coup, les

femmes ont des choses à dire. Il y a surtout après 68 une prise en charge des filles par elles-mêmes, il y a eu une prise d'autonomie. Il ne faut pas oublier qu'en marge des Assemblées générales, il y a énormément de groupes de femmes de quartier qui se sont créés, et dont l'un des objectifs était de parler, de raconter son vécu.

F.S : Selon vous, qu'est-ce qui, depuis la Seconde vague, a changé la donne pour les féministes (néo-libéralisme, porno, fondamentalismes, intersectionnalité etc.) ? Est-ce que leur lutte n'est pas maintenant plus confuse donc plus compliquée ?

M.S : C'est une bonne question mais on pourrait y passer la journée. Ce qui a changé la donne, c'est que le monde a changé. Nous ne sommes plus du tout dans la situation de 68 et des années 70, que ce soit pour la France, l'Europe ou l'Occident dans son ensemble. On ne pouvait pas penser à l'époque qu'il y aurait le retour de l'extrême-droite sur la scène politique, la montée du fondamentalisme islamique, le renversement de l'Union soviétique, la mondialisation néo-libérale, le développement rapide de la Chine etc. Nous avons pris conscience que l'Europe et l'Occident n'étaient plus les maîtres du monde, sans parler de la question écologique, qui est extrêmement importante et grave. Le féminisme des années 70 a permis beaucoup de changements positifs et d'avancées, puis il y a eu une sorte de sommeil, en particulier dans les années 90, et maintenant il y a un renouveau, le féminisme est devenu un mot à la mode, comme je l'ai dit dans une tribune publiée par Libération.

F.S : Il y a une récupération tous azimuts, maintenant tous les antiféminismes se présentent sous le label féministe, c'est typique de l'époque, non ?

M.S : Tout le monde est féministe, à partir de positionnements parfaitement contradictoires : on est féministe si on est pour le voile, on est féministe si on est contre le voile, on est féministe si on est, comme le «féminisme intégral», contre l'avortement et la contraception, on est féministe décoloniale si on enferme les femmes non-blanches dans leur communauté, aujourd'hui, le féminisme est devenu une auberge espagnole, chacun y met ce qu'il veut. Alors oui, la situation est plus confuse et plus complexe, et il devient très difficile de savoir ce que l'on met exactement derrière ce mot.

En même temps, on peut dire que le féminisme depuis quelque temps s'est emparé de la complexité, en tout cas je pense que telle est sa tâche aujourd'hui, le monde est beaucoup plus difficile à penser. C'était plus facile il y a 50 ans : lutte des classes, gauche-droite, Etats-Unis - Union soviétique, Occident-Orient...

Sur la question du féminisme, je suis évidemment dans un positionnement de valeurs universelles qui doivent valoir pour tous-tes mais cet universalisme ne doit pas imposer des normes et des schémas. Si les principes sont valables pour tous-tes, et d'ailleurs on le voit, de très nombreuses femmes se battent en Iran, en Inde, en Afghanistan, dans de nombreux pays africains etc. pour l'égalité, pour la liberté, contre le viol, contre les mutilations sexuelles, il faut comprendre que les chemins pour mettre en œuvre ces concepts et ces valeurs universelles peuvent être différents, la manière de s'y prendre peut être différente. Il faut distinguer les enjeux - dans les pays comme la plupart des pays africains, des pays comme l'Afghanistan où la situation des femmes est encore extraordinairement difficile - des débats qui animent la scène franco-française ou même parisano-française.

Comme je l'ai souligné dans mon dernier livre titré «Sortir du manichéisme», on est souvent dans des formes caricaturales de débat, chacun reste sur ses positions, aveugle à tout ce qui n'est pas soi. Or il faut regarder avec ses deux yeux, j'essaie de le faire, il faut par exemple regarder ce qui se passe du côté des islamistes, et il faut regarder aussi ce qui se passe du côté d'une certaine droite catholique - les deux sont à combattre. La différence entre les

deux, c'est qu'aujourd'hui en France, il n'y a pas de catholiques qui tuent des gens dans les rues, alors qu'il y a des islamistes qui le font.

F.S : Oui mais par contre aux Etats-Unis, il y a davantage d'attentats qui sont organisés par l'extrême-droite et les ultra-religieux que par les islamistes, c'est intéressant à noter.

M.S : Absolument, vous avez raison. C'est pareil pour l'antisémitisme : il faut lutter contre l'antisémitisme lié à l'islam, et en même temps être conscient-es de la renaissance de l'antisémitisme de droite, en particulier en Europe de l'Est. C'est pour ça qu'il faut saisir les deux branches de la complexité, regarder avec ses deux yeux, et ne pas se focaliser sur une seule chose.

15 - Neuroféminisme contre neurosexisme - Sylvie Chaperon, Professeure d'histoire contemporaine à l'Université de Toulouse Jean-Jaurès.

La critique féministe cible régulièrement des publications neuroscientifiques. Non que les neurosciences soient plus traversées par le sexisme que les autres sciences mais elles bénéficient d'échos médiatiques considérables. Quelques exemples donneront une idée du neurosexisme et du neuroféminisme, pour reprendre des anglicismes courants.

Avant l'invention des IRM, des savants s'appuyaient déjà sur l'anatomie post mortem des cerveaux afin de trouver des différences entre les sexes susceptibles d'expliquer les inégalités de genre. L'écart entre les volumes moyens des cerveaux masculins et féminins a permis pendant longtemps d'affirmer l'infériorité intellectuelle des femmes. Plus récemment, un article de la prestigieuse revue *Science* de 1982 affirmait des différences de volume dans les corps calleux des hommes et des femmes, ensemble de fibres nerveuses qui relient les hémisphères et les lobes entre eux. Une décennie plus tard, les scientifiques glosaient sur les conséquences fonctionnelles que ces variations engendreraient. En 2013, une étude publiée dans *PNAS*, revue de l'Académie des sciences des Etats-Unis, affirme avoir trouvé des différences significatives dans les connectivités cérébrales entre hommes (plus intrahémisphériques) et femmes (interhémisphériques).

A chaque fois, le gros de la critique féministe (qui est aussi une critique scientifique) porte sur la méthode expérimentale et ses modélisations - tailles et constitutions des échantillons notamment. Les modalités de production des imageries cérébrales sont scrutées. La faible teneur informative des images est rappelée. Ce que Bruno Latour appelle «la construction du fait scientifique» comporte quantité de choix et de méthodes avec des implications fortes sur les résultats. La méthode expérimentale, qui est depuis la seconde moitié du XIXe siècle le principal garant de l'objectivité des sciences du vivant, doit être examinée attentivement. Mais cette tâche ingrate, hautement technique, décourage le lecteur et n'a que rarement l'impact médiatique de la publication qui l'a suscité. La critique épingle d'ailleurs autant, sinon plus, les relais de vulgarisation scientifique qui irriguent les grands médias. Les auteurs de l'article sur les différences dans le connectome n'émettent que des hypothèses, mais en France, où les adversaires du mariage pour tous commencent à s'attaquer au genre dans les manuels scolaires, la nouvelle fait grand bruit. Certains n'hésitent pas à la brandir comme la preuve irréfutable que la «théorie du genre» est une invention militante et qu'hommes et femmes ne sont pas programmés pour les mêmes tâches.

Souvent, les variations entre les sexes constatées ne sont pas plus importantes que les différences entre les individus. Surtout, elles peuvent être fonction d'autres facteurs que le sexe - l'âge ou la taille du cerveau, elle-même corrélée à la taille des individu·e·s. Ainsi la taille du corps calleux, qui s'est révélée être dépendante du volume cérébral, a cessé d'être un enjeu. Et comment savoir si les différences constatées sont imputables au sexe ou au genre,

c'est-à-dire, pour faire bref, à la biologie ou aux structures sociales ? On sait que les spécialisations cognitives laissent leurs empreintes dans le cerveau et qu'elles sont liées aux divisions sociales, culturelles ou professionnelles. Le concept de plasticité cérébrale est ainsi régulièrement mobilisé pour expliquer des circuits neuronaux spécialisés et leur caractère acquérable ou réversible.

Plus globalement enfin, les chercheuses féministes contestent les fondements de ce type de travaux. Si l'analyse du dimorphisme sexuel peut être pertinente cliniquement et en termes thérapeutiques, elle ne peut avoir de valeur explicative pour les phénomènes sociaux. Au contraire, ceux-ci expliquent plutôt pourquoi des scientifiques de toutes disciplines continuent si assidûment et depuis des siècles à rechercher des manifestations du dimorphisme sexuel dans chaque élément corporel nouvellement découvert ou grâce à de nouvelles techniques d'investigation. Les stéréotypes de genre ont la peau dure et agissent sur le cerveau des scientifiques à chaque étape de leurs essais et raisonnements.

Face à cela la critique féministe des neurosciences s'organise et s'étend. Depuis 2010, le «NeuroGenderings Network», un réseau interdisciplinaire et international de vigilance, produit des colloques tous les deux ans et d'importantes contributions. Parmi les expertes, auxquelles j'ai beaucoup emprunté, signalons la philosophe des sciences Cynthia Kraus, la sociologue des sciences Odile Fillod et son blog «Allodoxia», la neurobiologiste Catherine Vidal. Neuroféminisme contre neurosexisme, constructivisme contre naturalisme : la science est aussi un combat politique.

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES

16 - Documentaire : Le viol, arme de guerre en Syrie - 9 juin - Maison des Femmes de Paris

Documentaire cosigné par Annick Cojean co-auteure et Manon Loizeau réalisatrice, avec Souad Weidi, universitaire lybienne qui a fait, depuis la révolution dans son pays, du sort des femmes violées son combat, ce documentaire donne la parole à des rescapées des prisons syriennes , réfugiées en Turquie et en Jordanie. Devant la caméra, certaines à visage découvert, elles s'attaquent à l'ultime tabou que constitue le viol pour la société syrienne.

Organisée par l'association Renaissance des femmes syriennes et la Maison des Femmes de Paris

17 - Un jury prestigieux pour le #prixgiselehalimi 2018 - Fondation des Femmes

Le dimanche 10 juin 2018 à 16h aura lieu le Prix Gisèle Halimi, concours d'éloquence organisée par la Fondation des Femmes, au Studio 104 de la Maison de la radio. Huit candidates présélectionnées tout au long du mois de mai rivaliseront de talent pour dénoncer le sexisme par le verbe devant un jury prestigieux composé de : Christiane Taubira, ancienne Garde des Sceaux ; Julie Gayet, comédienne et productrice ; Guillaume Erner, journaliste et sociologue ; Valence Borgia, avocate et membre du CA de la Fondation des Femmes ; Chloé Ponce-Voiron, comédienne et coup de cœur du jury du concours d'éloquence 2017 ; Grégoire Miot, directeur des opérations de Leaders League.

Attention, réservez vite vos places : l'inscription est obligatoire et le nombre de place est limité !

18 - Les rendez-vous de la librairie Violette and Co

• Jeudi 14 juin à 19h : Rencontre avec Julie Azan pour la parution de son livre *Le clitoris, c'est la vie !* (First). 2017 est l'année qui aura vu entrer le clitoris dans les manuels scolaires pour la

première fois grâce à Julie Azan. À quoi ressemble réellement un clitoris ? Comment ça marche et à quoi ça sert ? Pourquoi a-t-il été si longtemps ignoré ? Les animaux ont-ils un clitoris ? Longtemps tabou, maltraité, le clitoris fait enfin l'objet d'études, de représentations et de corrections d'idées reçues. Découvrez dans ce livre essentiel les réponses à toutes les questions que vous vous posez sur le rôle et le fonctionnement de cet organe, ainsi que sur son histoire et les persécutions qu'il subit encore aujourd'hui à travers le monde. Julie Azan est professeure de biologie en collège.

• Vendredi 22 juin à 19h : Rencontre avec Laure-Dominique Agniel pour la parution de son livre *Alexandra David-Néel, une exploratrice féministe* (Tallandier). Première femme européenne à pénétrer en 1924 dans Lhassa, la capitale du Tibet, éprise d'aventure, de liberté et de voyages en Asie, journaliste, cantatrice chantant Massenet à Saïgon, authentique anarchiste ne voulant dépendre de personne, Alexandra David-Néel (1868-1969) a été une féministe de la première heure. Les milliers de lettres envoyées à Philippe, son mari, ami et confident pendant 40 ans, nous permettent de comprendre la recherche intime de cette femme secrète. Une quête acharnée de la liberté. Les différents noms qu'elle se choisit traduisent ce cheminement vers l'invention de soi pendant les 101 années de son existence. Journaliste et réalisatrice, Laure Dominique Agniel, elle-même voyageuse, a réalisé pour France Inter une série sur Alexandra David-Neel.

CINÉMA, THÉÂTRE, LIVRES, TÉLÉ...

19 - Radio : Programme de l'émission Femmes Libres

Mercredi 6 juin : Héloïse Vallès, aide-soignante en EHPAD, militante SUD Santé-Sociaux est dans la lutte pour la dignité des patient·es et des soignant·es.

Mercredi 13 juin : Interview réalisée par Kadia et Sylvie avec Anouck et Noémi, réalisatrices du film documentaire « Une autre montagne » sur trois femmes kurdes en Turquie.

<https://www.facebook.com/uneautremontagne/>

Mercredi 20 juin : Cybèle et Emilie, militantes de L'Union syndicale Solidaires ont participé à la grande rencontre de femmes au Chiapas en mars.

2018.<https://espoirchiapas.blogspot.fr/2018/03/femmes-zapatistes-et-femmes-du-monde-un.html>

Mercredi 27 juin : La lectrice nous fait découvrir des extraits d'un ouvrage de Jeanne Benameur, *Otages intimes*, Actes Sud, 2015. Marie Buscato, *Les femmes du jazz. Musicalités, féminités, marginalisations*, CNRS Editions, Collection Biblis, 2018.